

17 mar 2015 -11:22

Destruction de 89,5 millions de cigarettes contrefaites

Destruction, en présence du Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt, de 89,5 millions de cigarettes de contrefaçon.

La Douane a intercepté des containers de cigarettes de contrefaçon en provenance de Chine. Les marchandises étaient déclarées, dans les documents d'importation, comme des panneaux en MDF. Ces cigarettes étaient destinées à différents pays.

La perte en matière de rentrées fiscales, si ces cigarettes avaient été mises sur le marché, aurait avoisiné les 25,8 millions d'euro. Soit 1,9 millions d'euros de droits à l'importation, 18,3 millions d'euros d'accises et 5,9 millions de TVA.

Les chiffres des saisies de cigarettes de contrefaçon prouvent que ce commerce reste un trafic en expansion. Les Douanes ont saisi 192 millions de cigarettes en 2014. 78,22% étaient des contrefaçons, 21,5% étaient des "cheap whites" et 0,27% étaient des cigarettes sans les bandelettes fiscales. En 2013, les contrefaçons représentaient 75% des saisies.

La Belgique, en raison de son réseau routier et de sa position centrale, reste un pays de transit pour le commerce de cigarettes illégales. Les cigarettes sont principalement destinées pour le Royaume-Uni, l'Irlande et, dans une moindre mesure, l'Allemagne. Les cigarettes sont souvent d'abord stockées dans des entrepôts avant d'être transportées vers leur pays de destination. Dans certains cas, les cigarettes sont reconditionnées dans un nouvel emballage.

Le phénomène des "cheap whites" ou "illicit whites" perdure. Ces cigarettes sont produites légalement par un producteur pour ensuite être vendues illégalement dans un autre pays, où cette marque n'est pas légalement distribuée. Il s'agit donc de marques peu connues : Jin Ling, Raquel, Gold Classic, Richman... En 2014, la Douane a découvert une fabrique illégale de cigarettes à Eupen. Pour rappel, en 2013, les Douaniers avaient déjà trouvé deux de ces fabriques à Ghlin et à Frameries.

Dans cette lutte contre le commerce illégal de contrefaçon, la Douane belge est épaulée par les services des douanes européennes, l'OLAF, la Police, le parquet et le commerce.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be